

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE LA VINA

COMMUNE DE MARTAP

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

ADAMAWA REGION

VINA DIVISION

MARTAP COUNCIL

GENERAL SECRETARY

TECHNICAL SERVICE

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°...../ DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2026 DU ...2.7. AOÛT 2026.....

Référence de la DC	N°...../ DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2026 DU ...2.7. AOÛT 2026.....
Nom du Projet de Travaux	Fourniture de 137 tables-bancs dans certaines écoles publiques de la Commune de Martap, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	Soixante (60) jours

1. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Martap, **Maitre d'Ouvrage**, pour le compte de cette **Collectivité Territoriale Décentralisée (CTD)**, de toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de consultation peut être gratuitement retiré au cabinet du Maire, au service Technique ou auprès du Secrétaire Général de cette municipalité à Martap, tous les jours ouvrables, **entre 07 heures 30 minutes et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

Participation La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotation.

2. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doivent être rédigés en langue française ou anglaise.

3. Conditions de dépôt des offres

4.1. Le soumissionnaire mettra l'offre originale unique et six (06) copies des offres également uniques dans une enveloppe anonyme adressée au **Maire de la Commune de Martap**, à déposer au Secrétariat Général ou au Service Technique.

4.2. L'enveloppe anonyme portera la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS**
N°...../ DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2025 DU ...2.7. AOÛT 2026..... **Pour**
Fourniture de 137 tables-bancs dans certaines écoles publiques de la Commune de Martap, dans la Commune de Martap, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua »

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

4. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le Jeudi 17 septembre 2026 (21 jours calendaires) à 9 heures
Lieu de dépôt	Service en charge de la Gestion des Marchés Publics, Secrétariat Général ou Service Technique de la Commune de Martap

5. Ouverture des plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance plénière par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Martap**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier, à la date, heure et adresse précisées dans le dossier de Demande de Cotations.

Date et heure d'ouverture des plis	Le Jeudi 17 septembre 2026 à 10 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Martap

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

AMPLIATIONS

- ARMP/AD-NDERE;
- DD/MAP/VINA;
- UCR / PROLOG;
- PRESIDENT CIPM;
- AFFICHAGE;
- CHRONO



Martap, le 27/08/2026
Le Maire (Autorité contractante),

Yya Souleymanou
Magistrat Municipal